

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions du Maire

OBJET: CONVENTION AVEC MADAME MURIEL ADRI POUR L'ORGANISATION D'UN ATELIER YOGA DANS LE CADRE DE LA SEMAINE ZEN DÉCISION N° DM-20-044 EN DATE DU 30 JANVIER 2020

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°4929 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Madame Céline MARTIN

CONSIDÉRANT la proposition de Madame Muriel ADRI, professeur de Yoga, domiciliée 148 boulevard Chanzy 93100 Montreuil, d'organiser, à titre gratuit, un atelier Yoga le lundi 3 février 2020 de 10h00 à 12h00 dans la salle de l'animation de l'Espace Pierre-Souweine situé au 70, rue de Fontenay à Vincennes dans le cadre de la semaine Zen;

DÉCIDE

DE SIGNER une convention avec Madame Muriel ADRI, professeure de Yoga, sise 148 boulevard Chanzy 93100 Montreuil, pour l'organisation, à titre gratuit, d'un atelier Yoga le lundi 3 février 2020 de 10h00 à 12h00 en salle de l'animation de l'Espace Pierre-Souweine situé au 70, rue de Fontenay à Vincennes dans le cadre de la semaine Zen.

Pour extrait conforme,

l'Adjointe au maire chargée des seniors, de la démocratie locale et de la vie des quartiers,

Signé

Céline MARTIN

Accusé Réception en Préfecture :

094-219400801-20200130-lmc1H7072H1-AR
Date de réception en Préfecture : 30/01/2020

Date de Publication : 30/01/2020